

**VACANCES SCOLAIRES**  
**2015 / 2016**

Depuis janvier 2015 La Communauté de Communes a repris la gestion de 9 Accueils de Loisirs.

**Un service ouvert pour 34 Communes :** Alix - Ambérieux d'Az. - Anse - Bagnols - Belmont d'Az. - Chamelet - Charnay - Chasselay - Chatillon d'Az. - Chazay d'Az. - Chessy les Mines - Civrieux d'Az. - Frontenas - Lachassagne - Le Bois d'Oingt - Le Breuil - Légny - Les Chères - Létra - Lozanne - Lucenay - Marcilly d'Az. - Marcy sur Anse - Moiré - Morancé - Oingt - Pommiers - Pouilly le Monial - St Jean des Vignes - St Laurent d'O. - St Verand - Sainte Paule - Ternand - Theizé  
Les communes extérieures peuvent avoir accès au service avec un tarif majoré.

**9 LIEUX D'ACCUEIL**

**ANSE - CHASSELAY - CHATILLON D'AZERGUES - CHAZAY D'AZERGUES - LETRA - LOZANNE - LUCENAY - ST VERAND - THEIZE**

**ATTENTION MODIFICATION SEPTEMBRE 2015.**

L'accueil des mercredis est devenu une activité périscolaire (comme les garderies et les TAP)  
La COM-COM ne gère plus les mercredis depuis septembre 2015.  
Les communes sont libres d'organiser un accueil les mercredis si elles le souhaitent.

**LES ACCUEILS DE LOISIRS RESTENT OUVERTS POUR LES VACANCES SCOLAIRES 2015/16**

Toutes les dates d'ouvertures et permanences d'inscriptions sur [www.cc-pierresdorees.com](http://www.cc-pierresdorees.com)

**MODALITE D'INSCRIPTION**

**Permanences auprès des directeurs sur les lieux des centres**

Constituer un dossier par enfant comprenant

- Fiche d'inscription avec règlement intérieur
- Attestation d'assurance scolaire et périscolaire
- Photocopie des vaccins (ou attestation de médecin)
- Attestation de quotient familial CAF

Inscription minimum 3 jours par semaine

Tarif variable entre 15 et 16.5€/ jour + déduction possible selon coef CAF.

**ACTUALITE DES CENTRES ET DOCUMENTS EN TELECHARGEMENT**

Sur le site [www.cc-pierresdorees.com](http://www.cc-pierresdorees.com)

